



Pays de la Loire -
Deux-Sèvres



Viande bovine dans l'Ouest de la France : renouvellement élevé et génisses lourdes améliorent le revenu



Dans le fonctionnement du cheptel, beaucoup d'éleveurs se posent la question du bon taux de renouvellement (20% ?, 30% ?, plus ?) et de la valorisation des génisses restantes.

La rentabilité se dégrade selon 2 axes :

- la diminution du taux de renouvellement,
- la baisse de l'âge à la vente des génisses.

Ces deux constats dépendent cependant directement des prix des animaux. Le taux de renouvellement a un impact

plus limité sur le résultat que l'allègement du poids de carcasse des femelles non destinées au renouvellement.

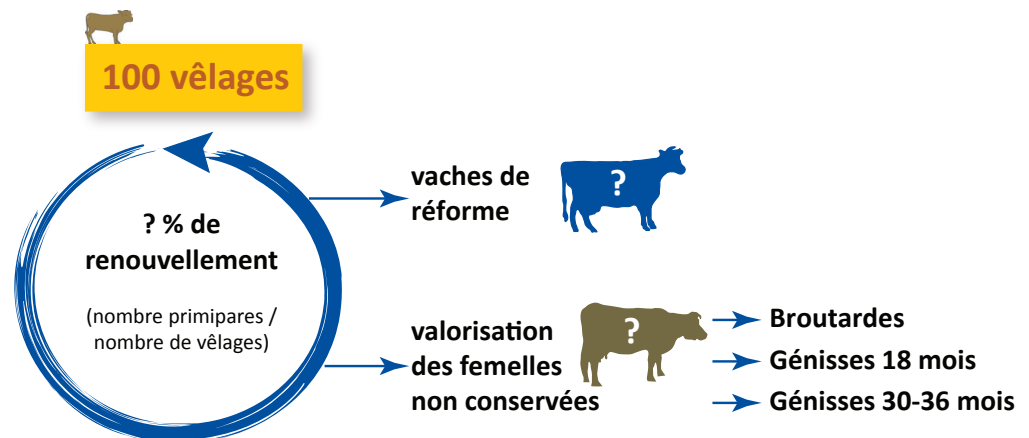
La filière souhaite une diminution du poids des carcasses. Mais les niveaux de prix inférieurs pour les génisses légères par rapport aux vaches pénalisent le résultat. Pour maintenir le résultat, il faudrait une progression du prix des génisses finies à 18 mois de près de 1 euro par kg de carcasse.

À partir d'un cas type naisseur engraisseur, le taux de renouvellement a été porté à 20 et 30 % et la valorisation des génisses finies à 18 et 36 mois. Les simulations s'intéressent également à la vente en broutardes, à un premier vêlage à 24 mois et au sexage grâce à l'insémination animale (IA).

Dans la modélisation, les performances technico-économiques des éleveurs sont définies en cohérence avec les systèmes étudiés. Cependant, dans la plupart des cas, les aspects techniques constituent la première voie d'amélioration.

Figure 1

Quelle stratégie de renouvellement et quelle valorisation des génisses ?



Des simulations pour appréhender les dynamiques de renouvellement

L'exploitation témoin se compose de 2,2 UMO, 150 ha, 130 vêlages charolais pour 2/3 en août-septembre et 1/3 en février-mars. Le système fourrager est intensif. Tous les animaux sont finis à l'auge et les génisses au-delà du renouvellement sont abattues à 36 mois. L'intervalle vêlage-vêlage (IVV) du troupeau est de 379 jours, la mortalité avant sevrage de 10 %.

Les différentes simulations ont été établies à partir des résultats des tableaux de bord, des bases de données abattage et des résultats des essais des génisses finies à 18 mois (ferme expérimentale des Établières).

RENOUELEMENT : UN NIVEAU MINIMUM

Dans les élevages des Pays de la Loire et des Deux-Sèvres (tableaux de bord), les taux de renouvellement selon les races se situent entre 22 et 25 % en moyenne pour la Salers et la Limousine et jusqu'à 27 à 30 % en moyenne pour la Blonde d'Aquitaine et la Parthenaise. Un niveau élevé donne de la souplesse dans la gestion du nombre d'animaux fécondés sur une période donnée. Par contre, la difficulté du vêlage liée au pourcentage des primipares est supérieure.

Le passage du taux de renouvellement de 30 à 20 % de génisses augmente l'âge des réformes et diminue le poids moyen des carcasses de quelques kilogrammes. Il dégrade l'IVV de 10 à 15 jours et entraîne plus de vaches improductives ainsi qu'une période de reproduction plus étalée. Enfin, un faible taux de réforme limite l'évolution génétique. Cette dégradation de la maîtrise technique du troupeau a un impact économique à long terme important mais difficilement chiffrable.

Sans tenir compte de cet effet, la dégradation du résultat est d'au moins 1 300 €. Il est aussi le résultat de l'évolution des ventes avec 12 vaches de réformes de moins et 12 génisses finies à 18 mois en plus.

GÉNISSES FINIES À 18 MOIS : MOINS DE KILOS PRODUITS ET BAISSÉ DU PRIX MOYEN

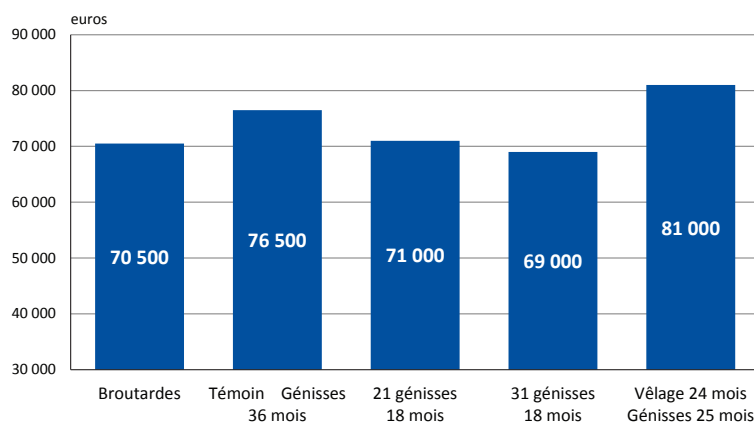
La génisse finie à 18 mois possède un indice de consommation largement supérieur au taurillon. Les essais des Établères montrent un besoin 8,8 kg de matière sèche (MS) pour 1 kg de GMQ contre 6,4 pour un taurillon charolais. Ce coût de production plus élevé lié à un prix de marché plus faible que celui des génisses de 36 mois entraîne une baisse de résultat de 6 000 € par rapport à l'exploitation témoin. Il est la conséquence de la production de 21 génisses de 18 mois (340 kg) remplaçant les 21 génisses lourdes (440 kg). La valorisation de ces femelles plus jeunes diminue de 0,54 €/kgc.

Des génisses de 18 mois finies comme des JB contre une finition plus classique à 36 mois :

- Pour les génisses de 18 mois après sevrage, même ration que les JB :
→ maïs à volonté, 1,2 kg de soja et 1 kg de triticales, paille et minéraux.
- Les génisses de 36 mois sont élevées comme les génisses conduites pour la reproduction. La durée de finition est de 100 jours. La ration est équivalente à celle des vaches.

Par contre, le rajeunissement des ventes de génisses finies ne constitue pas une difficulté technique. Il existe une valorisation intermédiaire : la génisse de 25 mois. Dans ce système, une saison de pâturage à l'herbe limite la durée de finition à l'auge et diminue les coûts de production. Le résultat est donc intermédiaire entre les deux autres types de génisses produites. Le prix d'équivalence (prix à partir duquel le résultat est égal à l'exploitation témoin) est à 4,05 €/kgc. Soit le prix des génisses finies de 36 mois.

Figure 2
Fort renouvellement et génisses lourdes améliorent l'EBe



VENDRE DES BROUTARDES OU DES GÉNISSES DE 18 MOIS : MÊME RÉSULTAT

La vente des génisses non conservées pour le renouvellement en broutardes (prix : 500 € pour 270 kgv) dégrade le résultat dans la même proportion que des génisses finies à 18 mois (taux de renouvellement équivalent). Il faudrait rajouter 350 € par broutarde pour obtenir le même résultat que l'exploitation témoin. En cas d'insuffisance de place en bâtiment ou de ressource fourragère, il est cependant plus intéressant de vendre ce type d'animal en premier.

Figure 3
Le rapport de prix entre céréales et viande bovine a une incidence sur la rentabilité de chaque activité

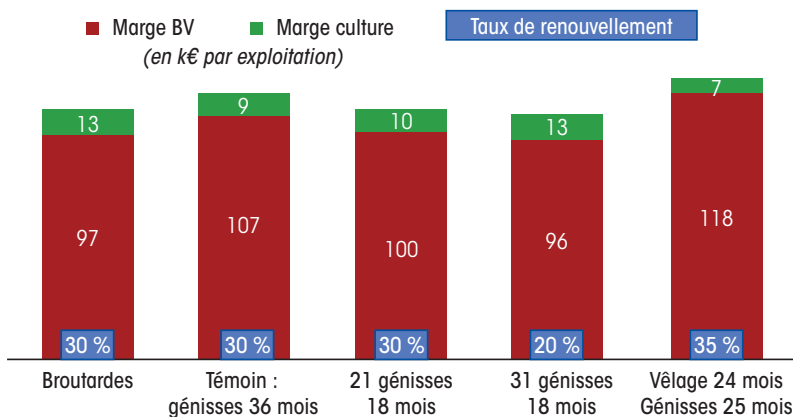


Tableau 1
Les prix de marché sont déterminants (conjoncture 2016)

	Prix
Vaches de réforme	3,6-3,65 €/kgc*
Broutardes	500 €
Génisses 18 mois	3,5 €/kgc
Génisses lourdes	4,04 €/kgc
Blé	143 €/t

* 3,6 €/kgc pour le système à faible taux de renouvellement et âge moyen des réformes plus élevés.

UN PREMIER VÊLAGE À 24 MOIS AMÉLIORE LE RÉSULTAT

La simulation réalisée prend en compte un âge au premier vêlage à 24 mois et un taux de renouvellement de 35 %. Cela induit une dégradation de la mortalité de 1,3 %. Une réforme plus précoce entraîne un recul des poids carcasses de 10 kgc (expérimentation de la ferme de Jalogny). Les génisses non conservées pour le renouvellement sont engraisées pour être vendues à 25 mois (380 kgc).

À UGB constante, cela permet d'augmenter le nombre de vêlages d'environ 15 % sans bâtiment supplémentaire. Le résultat progresse de 5 000 € par rapport à l'exploitation type.

Sans progression des vêlages, les bâtiments sont sous valorisés et le résultat est légèrement inférieur à l'exploitation témoin.

Le rajeunissement de l'âge des génisses au 1^{er} vêlage constitue une difficulté. Les éleveurs sont en effet sensibles à la diminution du poids des réformes et à la maîtrise de la mortalité des veaux. Il nécessite des prérequis : un poids suffisant à la reproduction (2/3 du poids adulte), le respect des besoins de croissance après le premier vêlage et la maîtrise de la mortalité via notamment le choix des reproducteurs. Celui-ci peut être facilité par une période de vêlages d'été ou d'automne permettant la pratique de l'IA et une maîtrise de l'alimentation à des stades physiologiques sensibles.

SEXER POUR BÉNÉFICIER DE LA CROISSANCE ET DU MARCHÉ DES MÂLES

Utiliser des semences sexées (¾ en mâles et ¼ en femelles) satisfait un taux de renouvellement de 25 % dans une exploitation pratiquant les vêlages d'automne 100 % en IA. Ainsi le nombre de mâles vendus est optimisé. Sur le plan économique, l'investissement dans l'IA sexée, les modifications de la composition du cheptel et des besoins en surfaces sont rentabilisés par l'augmentation de la productivité.

Le résultat d'un système naisseur engraisseur Charolais de 70 vêlages en automne s'améliore de 5 000 €. Celui du système naisseur est identique en raison de l'absence de valorisation des taurillons sur l'exploitation. Enfin, en raison des surcoûts et de la moindre réussite de l'IA (-10 %), il faut être encore plus vigilant sur les préconisations liées à la reproduction.

UNE ORGANISATION ADAPTÉE POUR LE VÊLAGE À 24 MOIS

Par rapport au système témoin producteur de génisses lourdes, la diminution du renouvellement et le rajeunissement de l'âge des génisses à la vente entraînent une légère réduction du nombre d'UGB (à nombre de vêlages constant). Ainsi, les surfaces fourragères diminuent au profit des cultures de vente.

Au final, la charge de travail est sensiblement identique, sauf pour le vêlage à 24 mois. L'augmentation du nombre de vêlages nécessite une organisation du travail adaptée.



Les différentes simulations sont réalisées à l'échelle de l'exploitation. Les modifications du taux de renouvellement et de la valorisation des génisses entraînent une variation des besoins fourragers et des surfaces mobilisées. Le blé vendu est la variable d'ajustement. L'évolution du résultat observé dépend d'abord du produit viande, puis du prix des céréales. Dans la situation de l'étude (143 €/tonne de blé), l'impact sur le revenu est limité. Enfin, les différentes simulations n'entraînent pas de besoins supplémentaires en bâtiment au regard de l'évolution du cheptel.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
 Achievé d'imprimer en Février 2018 - ISBN : 978-2-36343-899-7
 Février 2018 - Référence Idele : 0017 502 047 - Réalisation : Corinne Maigret
 Crédit photos : CRAPL/idele

Ont contribué à ce dossier :

Emmanuel Bechet – Gaël Benoteau – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (44) – Tél : 02 53 46 63 17
 Bertrand Galisson et Christophe Grosbois – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (49) – Tél : 02 49 18 78 76
 Romain Guibert – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (53) – Tél : 02 43 67 37 37
 Gwendoline Elluin – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (72) – Tél : 02 43 29 24 32
 Pascal Bisson – Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres – Tél : 05 49 77 15 15
 Jacques-Martial Bouet et Baptiste Cornette – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (85) – Tél : 02 51 36 82 72
 Baptiste Buczinski – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 80

Pour en savoir plus :

Ecosexia - Les points clés sur la semence sexée et son développement en troupeau allaitant, Mars 2015, 6 pages
 Compte-rendu d'essai «jeunisses» - Les génisses, l'avenir du troupeau allaitant

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.